

| RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME | DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE |
|---|--|
| <p><u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 17</p> <p>Quorum atteint</p> <p><u>date de convocation :</u> 02 avril 2024</p> <p><u>date d'affichage :</u> 02 avril 2024</p> | <p>L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE le huit du mois d' avril à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de la Mairie de Montrigaud, Valherbasse, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. VASSY Jean-Louis, Maire, en présence des conseillers : BARRIER Marie-Agnès, BESSON Isabelle, BRET Vincent, CHARVAT Patrick, DUC Bernard , DUC Gwendoline, GAUDENECHÉ Patrice, JANTON Joëlle, MARION Isabelle, POUGET-MATHIEU Régine, RODRIGUEZ Richard, ROLIN Jérôme, RONGY Marie-Madeleine, SAUREL Nelly</p> <p>Absents excusés : CLET Benjamin ayant donné pouvoir à Patrick CHARVAT, PAQUIEN Lionel ayant donné pouvoir à Jean-Louis VASSY</p> <p>Absents non excusés : CARRERE Alexandra, MARY Claude</p> <p>Secrétaire de séance : M. ROLIN Jérôme</p> |

DELIB. N° 026-2024 - OBJET : APPROBATION DEVIS POUR LE FAUCARDAGE DE L'ETANG JOHANNA MARIA

M. Le Maire présente le devis de l'entreprise VALEMAR pour le faucardage d'un montant de 4 536,00 €.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le devis de l'entreprise VALEMAR pour le faucardage d'un montant de 4 536,00 €.

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires se rapportant à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

| Résultat du vote | |
|------------------|----|
| Pour | 17 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

Pour extrait certifié conforme
A Valherbasse le 08 avril 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY

